

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 8 JANVIER 2020 A 20H30 EN MAIRIE

Présents : Mesdames Arlette BERGER - Marie-Hélène DUSSUC - Marion LOPEZ - Mélanie MARCHAND Pascale PERNET -Nelly TROUVEL

Messieurs Jean-Marc ANCIAN - René ARNOUX - Daniel BELLOUZE - Frédéric CRAUSAZ- Rémi MICHEL

Absente excusée : Laurence JOLY – -

Procuration : néant

Absents : Martine VERNOUX - David LACREPINIÈRE - Éric SEBILLE-

Convocation du. 30 décembre 2019

Secrétaire de séance : Jean-Marc ANCIAN

Validation du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2019

SIEA coût avant-projet chemin de Senoye

Avant-projet éclairage public et modernisation en LED

Montant total :2000 € TTC dont TVA 328,058 €

Montant prévisionnel à la charge de la commune 1305,92 €. Participation du SIEA 366,00 €

Rappel le début du programme de modernisation en LED sur la commune a commencé le 07 janvier 2020

Travaux extension local technique

Les plans de consultation pour la création des ateliers communaux et la réfection des locaux communaux sont présentés.

Lancement des consultations semaine 3 sur 3 semaines

Choix technique 40 % prix 60%

Pour le dépouillement les conseillers seront avisés.

Alarme stade de foot

ALCYUM SECURITY / ATARAXI 2 devis présentés.

Une subvention a été demandée à la région.

Arrêté permanent d'ouverture au public du stade de foot

Notre commune possède des installations sportives permettant de pratiquer le football

Les clubs de football sont affiliés à la Fédération Française de Football et cette dernière, dans un souci de cohérence réglementaire et sécuritaire, recense les arrêtés municipaux permanent portant ouverture au public du stade de foot.

Aucun document de ce type concernant notre commune n'apparaît pas dans le listing du district. Aussi, le District de l'Ain de Football a sollicité la commune pour rédiger un arrêté municipal permanent portant ouverture au public du stade de foot. Arrêté fait le 26/12/2019 et transmis au district, au commandant de gendarmerie et au président du FCNV

Le district a remercié la commune pour l'engagement porté au maintien de la vie associative et sportive dans notre commune.

Chemin Récamier

Pour la délibération de cession prise par le conseil, les textes, codes et articles visés dans cette dernière ont évolué, il convient, que le conseil municipal délibère une nouvelle fois pour lancer la procédure de vente et procéder à l'enquête publique.

Considérant :

- Que le chemin rural « du Grand Verger n'est plus utilisé par le public »
 - Que le chemin n'est pas entretenu par la commune mais seulement par le propriétaire riverain,
 - Que ce chemin ainsi que le mur qui le borde nécessiteraient une remise en état,
 - L'importance des frais à engager pour cette remise en état,
 - L'offre faite par M. François RECAMIER d'acquiescer ce chemin,
- Cette cession intervient donc dans un but d'intérêt général.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de :

- **LANCER** la procédure de cession
- **PROCEDER** à l'enquête publique
- **AUTORISER** le Maire à prendre un arrêté d'ouverture d'enquête

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **LANCE** la procédure de cession.
- **PROCEDE** à l'enquête publique
- **AUTORISE** le Maire à prendre un arrêté d'ouverture d'enquête
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

Bornage 455 ZC 110 Passout

Le bornage de la propriété de M. Paul PERNET parcelle 455 ZC 110 Passout a eu lieu
Pour rappel, l'élargissement du chemin est prévu et une partie de la parcelle 455 ZC 115 peut être cédée à la commune .

Dès que la commune aura les éléments de superficie, il conviendra de décider du prix pour la cession de cet élargissement et fera l'objet d'une délibération

Conseil communautaire du 19 décembre 2019

Arrêté préfectoral du 11 septembre 2017 a chargé HBA de la compétence eau et assainissement à compter du 1 janvier 2018.

Les tarifs 2020 eau et assainissement ont été votés suivant le lissage 2018/2027 de convergence de la redevance communautaire

Part fixe pour toutes les communes 20 €HT/an

Part variable assainissement pour Nurieux Volognat 1,50HT /M3

Part variable eau pour Nurieux Volognat

-consommation de 0 à 200M3 : 1,10 HT M3

-consommation agriculteurs consommation supérieur à 200M3 : 1,00 HT M3

-consommation industriels consommation supérieur 200M3 : 1,20 HT M3

Divers

Stade de Foot :

-changement de 3 spots halogène en 3 spots LED de 400 W fourniture et pose avec nacelle : 1974,00 €TTC

Lotissement en face de l'école. Le permis sera déposé en février

Chapelle de Mornay :

Prolongation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi administratif et technique du marché de maîtrise d'œuvre

Architecte Réponse courrier RAR en date du 20 décembre 2019 :

Notification planning d'exécution du marché

Déplacement avec le restaurateur du décor pour faire l'étude du décor.

Remise commerciale sur les honoraires 4094,87 € d'autre part, la restauration des décors prise en charge intégralement par l'architecte

Deux courriers reçus 9/12/2019 et 16/12/2019 concernant les 25 et 27 Grande rue à Volognat Balcon et clôtures. Les modifications datent de plus de 20 ans pour le balcon et les clôtures, l'arrêté date de plus de 2 mois pour l'une et pour l'autre arrêté du 11/12/2019, constat sur place L'arrêté qui concerne la déclaration pour une séparation des parcelles 68 et 72 est déclaré favorable. Cette séparation est en concordance avec le paysage (la palissade bois s'intègre bien avec la nature et les arbres). Quant aux usages locaux, j'ai constaté des murs pleins de différentes hauteurs pouvant aller jusqu'à 2m, de hautes bâches vertes, des haies et des grillages...Le service instructeur a donc bien pris en compte tous ces usages

Morsure de chien sur la zone

Signalement par vétérinaire d'une morsure canine sur la commune

Un malinois a mordu sévèrement un habitant de la commune.

Le malinois n'est pas connu, le propriétaire du chien se déplace en Nissan Qashqai blanc, il est également inconnu

Enchères publiques retardées. Somation de prendre communication du cahier des conditions de vente SARL MELJUVAL enchères publiques auront lieu le 31 janvier à 15h 30 au 12 rte de BERTHIAND

Mais acheteur potentiel toujours intéressé, RDV sera pris pour bail.

Eglise Volognat

-changement de 8 spots halogène en 8 spots LED DE 100 Wfourniture et pose avec nacelle : 2868,00 € TTC

Vœux des sénateurs

Assemblée générale du personnel des Monts Berthiand le 10 janvier à 19h
Izernore

Invitation président de la SEP le 12 janvier à 14h30

Réunion CLIC le 10 février à 14h

Réunion commission électorale le 10 janvier à 20h30

Prochain conseil municipal le mercredi 5 février 2020